



**SPFC**

## Assemblée générale du vendredi 20 novembre 2015

### LE MOT DU PRESIDENT

*Avez-vous remarqué notre nouvel en-tête ? Le mot « protection », depuis longtemps, nous paraissait inadéquat. Une forêt doit être travaillée. Le terme de « sauvegarde » nous semble plus réaliste et mieux adapté à l'arbre.*

*A la demande de plusieurs de nos adhérents, nous avons lors de notre Assemblée Générale proposé cette dénomination Sauvegarde du Patrimoine des Forêts du Compiégnais (en conservant SPFC) qui a reçu un accueil favorable et a été entérinée par notre Conseil d'Administration.*

Merci à chacun de vous d'être présent, montrant ainsi l'intérêt que vous portez à la forêt. Mon propos sera volontairement bref pour conserver un maximum de temps pour les questions qui ne manqueront pas d'être posées à la suite des propos de Laurent Denormandie.

Nos actions sont en relation directe avec nos statuts et la plupart font l'objet d'une convention annuelle signée avec le directeur régional de l'ONF :

- ✓ **Permettre la mise en valeur de la forêt comme lieu d'élection pour la détente, le sport, y compris les activités cynégétiques**

Pour cela nous participons aux réunions organisées par l'ONF « schéma d'accueil pour la forêt de Compiègne » et à l'atelier « accueil du public ».

En ce qui concerne les activités cynégétiques, nous participons aux ateliers « chasse, faune sauvage » ainsi qu'aux commissions du plan de chasse pour le massif compiégnais.

Sans oublier l'entretien des enclos ; je vous donnerai connaissance du document rédigé à ce sujet par Madame Montagne qui est chargée de la coordination ainsi que celle du parrainage. (J'ai très souvent des témoignages de parrains et marraines très investis dans cette action que nous devons à François Ducarme).

- ✓ **Permettre la mise en valeur du patrimoine esthétique et culturel de la forêt**

C'est le but de l'équipe poteaux de Didier Dumay, qui a en charge l'entretien des poteaux, et celle de Pascal Carouge qui participe au nettoyage de la forêt en collaboration étroite avec la Gendarmerie. Tous deux vous parleront de leurs actions.

- ✓ **Pour concourir à la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt,**

nous participons aux ateliers ONF « Travaux et coupes » et « Ecologie / Environnement »

Nous pouvons y faire figurer à ce titre notre contribution à l'opération collecte des amphibiens.

- ✓ **Dans nos statuts figure aussi toute action de sensibilisation à la connaissance de l'arbre.**

En dehors des actions prévues dans notre programme annuel, nous organisons des sorties de groupes. La dernière en date ce dimanche avec l'inter-club (Rotary, Lyon's Club, etc ...) organisée par le président Jean Girardclos.

Pour les enfants nous restons très actifs et avons sortis de nombreuses écoles : par exemple Sévigné, les écoles de Venette, Royalieu, etc ... avec, pour certaines, un suivi. C'est passionnant et une belle occasion de passer aux générations montantes un message sur l'arbre et notre vie.

Nous sommes également allés à la Sous-préfecture rencontrer Monsieur Ghyslain Chatel. Très intéressé par la forêt, il a été particulièrement attentif à nos propos.

**Comme chaque année, nous avons eu un programme de sorties riches et variées** avec beaucoup de participants, adhérents ou non.

Des sorties en forêt, avec des thèmes spécifiques : cueillette de champignons avec Monsieur Clowez, connaissance des oiseaux avec Thierry Decouttere, découverte du sentier pédagogique de la rainette avec Julien Lefebvre, une soirée sur les loups en Picardie (qui a eu grand succès) avec Eric Bas.

**D'autres sorties étaient plus culturelles** : les chasses de Louis XV à travers des tapisseries du château de Compiègne avec Martine Tailedet, les ruines gallo-romaines de Champliou avec Marguerite Bertin et le monument aux chars de combat avec Didier Dumay, une sortie au Four d'en Haut avec un historien éminent archéologue, Patrice Thuillier, le réseau d'adduction d'eau datant de 12<sup>ème</sup> siècle en forêt de Retz avec Jérôme Jaminon, responsable de l'UT de Villers-Cotterêts.

Nous continuons à participer : au Festival des Forêt, au festival Nature et Jardin, au forum des associations ainsi qu'au colloque de la Fédération Nationale des Sociétés d'Amis des Forêts.

Nous sommes de plus en plus nombreux, nous approchons des 300 adhérents. Nous souhaitons être un trait d'union entre vous et les gestionnaires de la forêt tout en gardant notre indépendance et notre liberté de parole.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, réflexions et « humeurs » sur ce qui vous semble anormal ou que vous observez au cours de vos visites en forêt. Nous les ferons remonter à l'ONF.

Le président,  
Hugues de Grandmaison

# Bonne année !

## Forêt propre

L'équipe « Forêt propre » a poursuivi son activité tout au long de cette année. Je rappelle qu'une fois par mois environ je collecte les déchets qui m'ont été signalés par mails par les adhérents. Je suis aidé par des volontaires de l'association. Nous utilisons le 4 X 4 prêté par Didier Dumay et la remorque achetée par l'association en décembre 2013.



Cette année 11 sorties ont été effectuées pour un total de 57 heures de travail et une collecte de 20 m3 environ de déchets divers allant des simples canettes à la cabine de douche complète.

Le 29.03.15, une opération de nettoyage printanier a été proposée à l'ensemble des membres de l'association. Nous avons malheureusement souffert du très mauvais temps et du fait qu'il s'agissait d'un jour d'élection.

Je tiens à remercier ce soir Didier Dumay sans lequel cette activité ne pourrait exister, les adhérents qui m'ont accompagné (Christian

Depuille, Jean-Loup Helle, Jacques Ponce, Michel Bussy, Alain Gambart de Lignièrès, Xavier Jespierre) ainsi que les agents de l'ONF avec lesquels je suis en contact régulier pour traiter notamment les gros dépôts de gravats ou ceux contenant des éléments d'identification.

Pascal Carouge



## Entretien des poteaux de carrefours

Pour la période du 19 novembre 2014 au 17 novembre 2015, 33 sorties (représentant 900 heures de travail bénévole) ont permis à 73 poteaux de bénéficier d'un lavage à haute pression et 17 ont été repeints.

Outre la satisfaction de préserver ces poteaux, patrimoine de la forêt de Compiègne, ces sorties sont aussi l'occasion d'échanges avec des promeneurs qui apprécient notre travail et nous encouragent dans notre action.

Didier Dumay et à son équipe : Jean-Louis Carré, Pascal Carouge, Aurélien Lejeune.

## Surveillance d'enclos

Comme vous le savez, les enclos sont destinés à protéger les plants des animaux et des passages de tous genres.

La SPFC a accepté, suite à une convention, de surveiller l'état des engrillagements. Elle rend ainsi compte à l'ONF :

- des dégradations faites par les animaux ou, malheureusement, par des hommes
- de la présence éventuelle d'animaux dans ces enclos

L'ONF y remédie.

J'ai constaté cette année une baisse des contrôles due je pense au fait que l'ONF n'a pas pu faire face à nos demandes de réparations ou d'entretien des abords des enclos.



Attendu qu'il s'agit de bénévolat (cette activité, à part l'achat de 2 ou 3 rouleaux de rubalise ne coûte rien à la SPFC) je comprends que lorsqu'un surveillant signale une dégradation ou la présence d'un animal et qu'il y retourne 3 semaines plus tard et constate que l'ONF n'est pas intervenu, il se pose la question de l'utilité de sa mission.

J'ai rencontré l'ONF et, conjointement, nous allons y remédier : les abords des enclos seront gyrobroyés avant la fin de l'année 2015.

Actuellement, il y a :

- 25 surveillants bénévoles dont certains vérifient plusieurs enclos
- 119 enclos, dont 90 sous contrôle de la SPFC. Il en reste 29 qui cherchent un surveillant

Si vous souhaitez devenir « surveillant d'enclos », si vous avez des suggestions ou des réclamations vous pouvez m'en faire part :

[annick-montagne@orange.fr](mailto:annick-montagne@orange.fr)

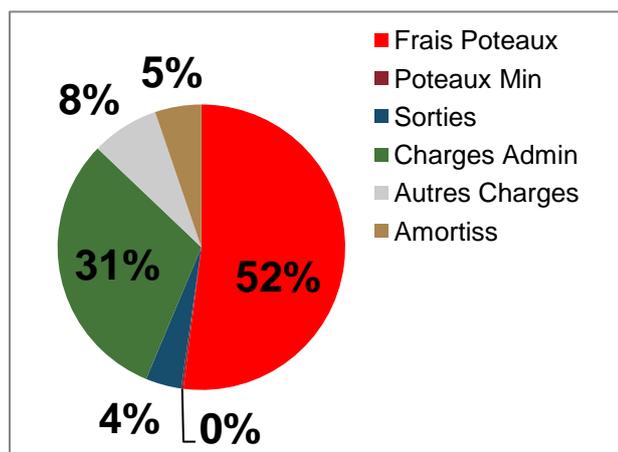
**Je suis convaincue de l'utilité de ces enclos, même s'ils défigurent un peu l'environnement, car c'est la régénération de notre belle forêt.**

Annick Montagne

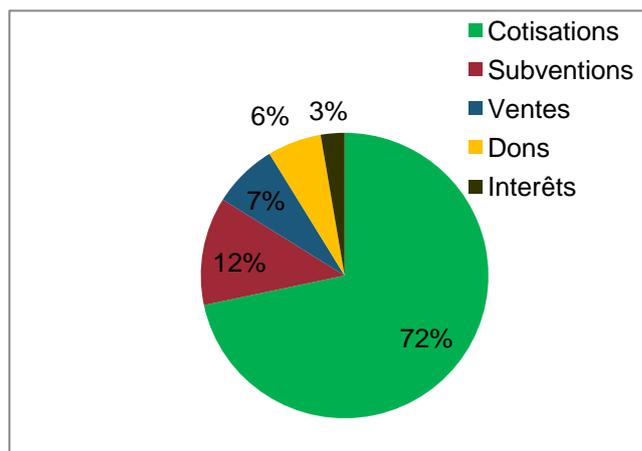
## Présentation des comptes

Exercice 1<sup>er</sup> septembre 2014 - 31 août 2015

Charges : 4191 €



Ressources : 4081 €



Ci-dessus un condensé des comptes (détail à disposition) présentés lors de l'AG par Sabine Vatan, trésorière adjointe, à partir de documents tenus par le Trésorier François Ducarme. Ces graphiques font apparaître une situation globalement satisfaisante. Malgré une diminution des subventions l'équilibre est pratiquement atteint et ce grâce à une réduction des frais de fonctionnement et à une augmentation des cotisations. Un grand merci à nos adhérents pour leur soutien.



Les reconnaissez-vous ? feuillus, résineux

## Merci à l'ONF

Monsieur Pierre-Jean Morel, responsable de l'agence régionale ONF, a bien voulu participer à notre Assemblée Générale. Il a pu ainsi infirmer ou confirmer certaines remarques du public à la suite de l'exposé de Laurent Denormandie.

Il a également insisté sur la nécessité des enclos... Malgré l'imperfection dans la reprise de certaines plantations, ces enclos sont nécessaires pour la continuité de la forêt.



En vous promenant en forêt, si vous trouvez un tas d'ordures conséquent, si quelque chose vous semble anormal (véhicule, comportement d'un individu, ...) vous pouvez, **sans rien toucher**, alerter le Poste permanent à cheval de Compiègne :

**03.44.38.24.17** ou **06.11.55.12.35**

Un mail est aussi à votre disposition : [pc.compiègne@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:pc.compiègne@gendarmerie.interieur.gouv.fr).

En cas d'urgence vous pouvez aussi joindre les services de secours grâce au numéro 17 (Gendarmerie / Police)

A noter qu'une partie du territoire de la forêt est sous la compétence du commissariat de la Police Nationale de Compiègne

Intervention de Laurent Denormandie ancien président de l'interprofession France-Bois-Forêt, ancien président de la Fédération Nationale du Bois, sur le thème : **LA FILIERE BOIS**

Dans la gestion des forêts du compiégnais, bien qu'étant multifonctionnelles, le but économique conditionne les autres usages (accueil du public, social, écologique). La forêt doit être convenablement entretenue d'où la nécessité d'une gestion forestière rigoureuse, aussi bien en forêts domaniales qu'en forêts privées.

Tout d'abord, il est nécessaire de savoir comment se fait l'exploitation pour comprendre ce que l'on voit en forêt, au bord des routes et des chemins.

L'exploitation se fait en suivant un plan d'aménagement où l'on organise les différentes coupes sur une période de 20 années (actuellement 2012/2032 pour la forêt de Compiègne). Ce sont les Agents techniques de l'ONF qui proposent les coupes en marquant les arbres. Les forestiers privés doivent établir un plan simple de gestion pour un bois supérieur à 25 ha d'un seul tenant ou non.

La vente des lots se fait le plus souvent par appels d'offres, les acheteurs étant les exploitants forestiers et des scieurs, en majorité de la grande région. L'exploitation est réalisée généralement durant l'automne avec un délai ordinaire de 18 mois pour sortir les bois. La rapidité d'exécution dépendra des contraintes climatiques des saisons. Il est possible d'obtenir un délai supplémentaire d'exploitation et de sortie des bois suivant des conditions bien particulières.

La Filière bois ne différencie pas les résineux des feuillus, seule la demande (le marché), l'utilisation et les types de transformation (scieries) les distinguent. Sur le marché, on sépare très nettement le bois d'œuvre des bois d'industrie et d'énergie.

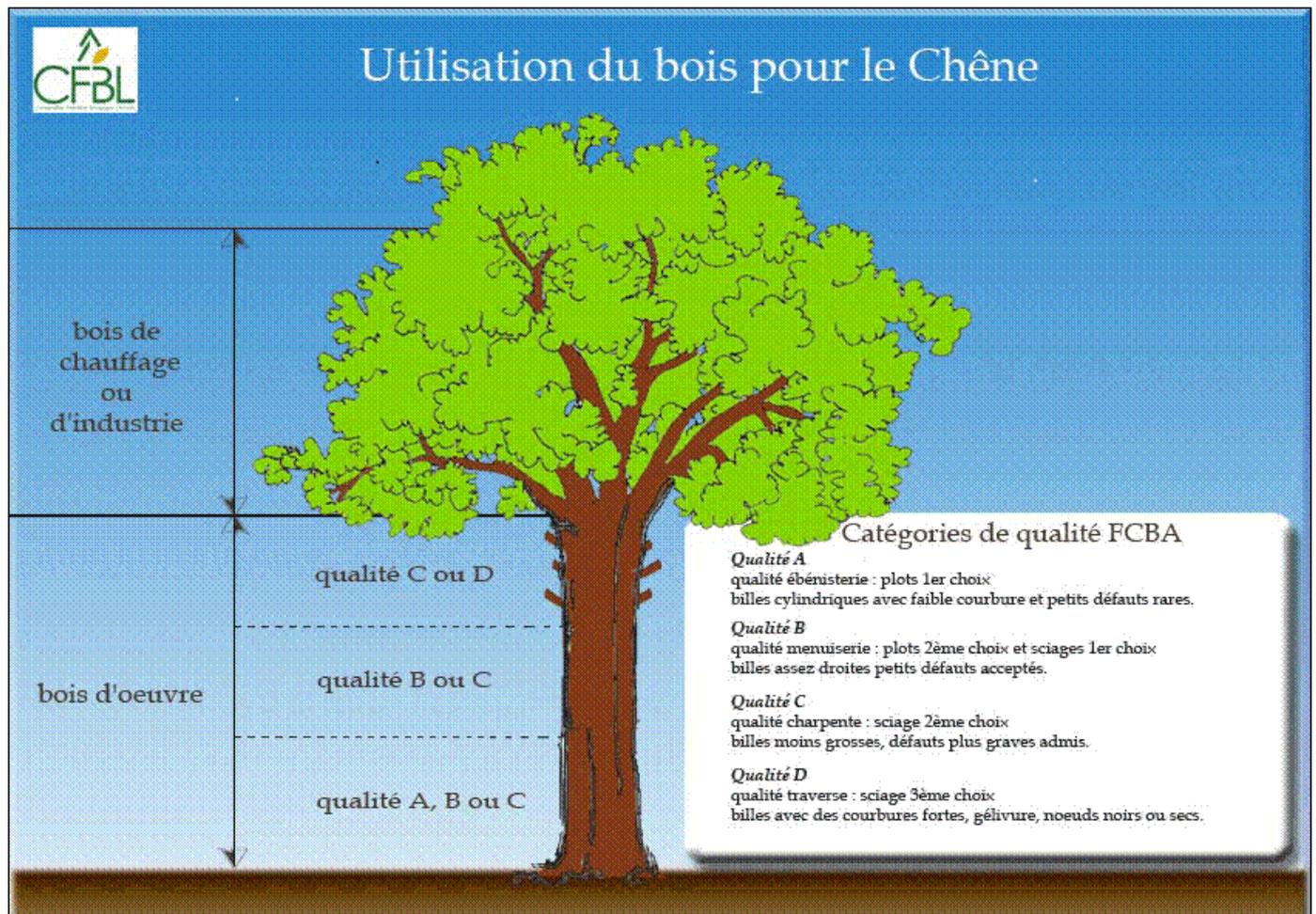


Figure 1 - Les différentes utilisations du bois de chêne selon la qualité (extrait d'un article publié par la coopérative CFBL)

A chaque partie d'un arbre correspond des usages et une valeur différente (Figure 1). Pour 1m<sup>3</sup> de grumes (les troncs), le houppier (les branches charpentières et le reste de la cime) représentent environ 0,5m<sup>3</sup>. Il existe des façonnages en 2m destinés au chauffage (plaquettes énergie) ou aux panneaux et pâtes à papier.

Les scieries, selon leur taille, achètent localement dans leurs proches régions ou sur le territoire français. Le bois d'œuvre et d'industrie a une destination locale ou nationale, alors que le bois d'énergie est utilisé très localement. Une

partie du bois d'œuvre est exportée. Pour le chêne, une partie des bois mis en vente est labellisée, c'est-à-dire qu'ils doivent être sciés en Europe. C'est une obligation nouvelle qui est une bonne évolution pour la filière bois.

Les marchés : la construction est le plus demandeur en bois, 100% étant en résineux pour la charpente. L'emballage est important avec une petite place pour les feuillus mais surtout pour le peuplier d'où la nécessité d'encourager à planter cette essence. Les biens de consommation, meubles et parquets, utilisent les feuillus.

On note une concurrence fratricide entre le bois massif et le panneau du fait d'une demande qui a évolué ces trente dernières années. On peut cependant faire, avec du sciage de feuillus, des produits techniques (lamellé-collé, bois contrecollé, lamibois, parquet contrecollé).

La moindre consommation de feuillus se traduit par une diminution de 1 million de m<sup>3</sup> de production totale nationale en 20 ans. Durant cette même période, sur les marchés restant, les produits roumains et polonais ont exercé une concurrence sur notre production.

Le chêne repose sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée comme la tonnellerie. Ce marché nécessite un bois de grande qualité et repose sur un faible volume ; une grande part de cette production part à l'exportation. Il existe aussi des nouveaux marchés pour l'aménagement extérieur et la rénovation.



Contrairement aux idées reçues, le bois énergie n'est pas la ruine de la forêt car il utilise les houppiers et le bois des éclaircies qui étaient auparavant utilisés par les papeteries de la grande région, dont la majorité a fermé. Cette utilisation répond à une politique énergétique dont la France a pris des engagements pour réduire d'ici 2020. 20% de notre énergie sera alors renouvelable.

Poussée par cette demande en énergie, une partie des prélèvements mécanisés provient de l'exploitation des peupleraies : éclaircie des jeunes bois et dégagement des plantations. Cependant l'exportation, hors de la forêt, des rémanents doit être raisonnable et les forestiers en sont conscients.

La France a toujours exporté en Europe, notamment vers l'Espagne, le Portugal, l'Italie mais avec des camions sans particularité visible. Depuis la grande tempête de 1999, et celles qui ont suivi, l'exportation est orientée vers la Chine, le Vietnam via des containers qui sont très concurrentiels au niveau des coûts du transport avec l'inscription « China » qui sensibilise et est sujet à l'étonnement ! Cette demande est de plus en plus importante et commence à perturber les achats locaux (scieurs) qui ne peuvent plus s'aligner sur les prix offerts par les asiatiques. Ces produits une fois transformés reviennent sur le marché à des prix défilants toute concurrence. De ce fait, ne faudrait-il pas aller plus loin dans la protection de notre marché du bois ? On note déjà une évolution qui se traduit par les ventes labellisées UE.

Pour une évolution future du marché, on aura besoin des bois de résineux (douglas, mélèze, plus particulièrement pour la construction). En aura-t-on assez ? Faudra-t-il leur donner une part plus importante ? Une progression en utilisation énergétique du bois est nécessaire pour répondre aux engagements de l'Etat d'augmenter la part des énergies renouvelables. On note aussi l'émergence des produits de la chimie verte et des biomatériaux qui pourraient absorber une partie de nos produits celluloseux (bois), d'où le réflexe de brûler le bois en fin de vie et de donner plus de priorité au bois d'œuvre.



Pour conclure, Il faut qu'on accepte de développer une forêt de production selon la politique régionale. N'oublions pas le peuplier qui pourrait retrouver sa place qui lui revient. Le forestier doit aussi avoir à l'esprit le changement climatique qui va nous obliger à réfléchir sur le choix des essences à planter demain. La menace qui pèse sur le hêtre peut faire penser à tenter de le remplacer, pourquoi pas, par du pin sylvestre et un peu de douglas dans les zones lui convenant particulièrement.

**Osons penser la forêt de demain !**

## Expression de Jean Desessart

Maire de La Croix Saint Ouen

Conseiller départemental de l'Oise - canton de Compiègne 2

Vice-président de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Ce fut un plaisir de participer à votre assemblée générale annuelle, de rencontrer les membres de l'Association pour la Protection de la Forêt de Compiègne et de faire ensemble un tour d'horizon des actions menées au cours de l'année écoulée.



Continuer à protéger notre environnement, la biodiversité, à promouvoir la forêt de Compiègne, son potentiel, la faune et la flore qui la composent, dans une logique de développement durable sont des enjeux majeurs. C'est autour de ces objectifs et de valeurs communes, que nous avons fondé, en partenariat avec plusieurs villes de l'Agglomération de la Région de Compiègne, un syndicat pour l'entretien des rus de Berne et des Planchettes et de leurs affluents, qui vient de s'agrandir en 2015 pour associer les rus de Vandy. Ensemble, nous participons au travers de ces actions complémentaires sur le terrain, à préserver notre cadre de vie et notamment la forêt de Compiègne tant appréciée par nos habitants.

Je tiens à remercier toute l'équipe, les bénévoles de l'association et son président Hugues de Grandmaison pour toutes les actions réalisées et leur implication, que je soutiens fidèlement. Le Conseil départemental continuera à être à vos côtés. Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2016 !

## Expression d'Arielle François

Maire-adjoint de Compiègne

en charge de l'Environnement et du Développement durable

Chers amis de la forêt,

Amis soucieux de l'équilibre de la nature et du respect de notre environnement,

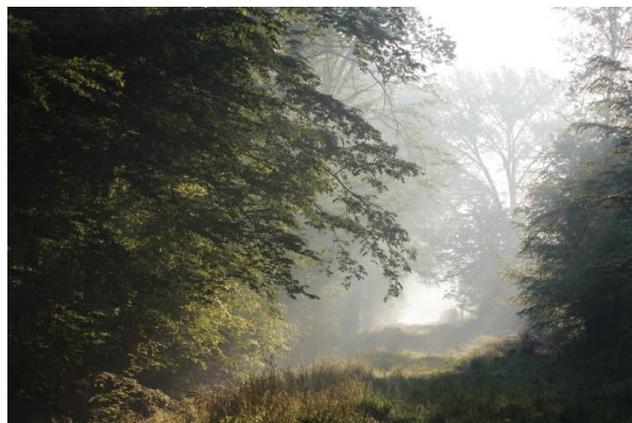
Merci pour vos actions, et pour vos implications multiples, qui réunissent de plus en plus d'adhérents dans la SPFC. Comme chaque année, j'ai l'honneur de représenter lors de votre assemblée générale, Philippe Marini, sénateur-maire de Compiègne, ainsi que l'ensemble des élus de Compiègne et de son Agglomération qui, vous le savez, aiment cette forêt et soutiennent l'ensemble de vos actions.

**Que de chemin parcouru** depuis la création de cette association, dont le champ d'action ne cesse de s'élargir au cours du temps :  
- activité "entretien des poteaux de carrefours", pour les 363 poteaux des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamp-Carlepont, surveillance, lavage, réparation, traitement anti mousse, "coup de peinture"...

- activité de "surveillance des enclos", ces grillages installés pour éviter que les cervidés mangent les jeunes pousses,  
- opération "pour la forêt propre", 1 fois par mois, nouvelle action de la SPFC, afin de ramasser les dépôts sauvages laissés en forêt par des personnes indécrites et irrespectueuses.

**Toutes ces actions inspirent l'admiration et le respect de tous.**

**Que de choses partagées et apprises auprès de vous** lors des passionnantes causeries proposées par votre président Hugues de Grandmaison et son équipe : le bois dans l'architecture et les constructions, l'évaluation économique des services éco-systémiques rendus par les forêts, l'histoire et les techniques de bornage en forêt, les populations de grands ongulés sauvages, et aujourd'hui... que fait-on du bois coupé en forêt ?



Merci à Laurent Denormandie pour les réponses professionnelles et chiffrées données à cette GRANDE question, qui soulève beaucoup de rumeurs et de fantasmes !

Mais cette année, votre association change de nom... tout en gardant le même acronyme ! BRAVO à ceux qui ont réussi à transformer la Société pour la Protection de la Forêt de Compiègne en : **Sauvegarde du Patrimoine des Forêts du Compiégnais.**

**Recevez toutes nos félicitations.** Les collectivités ont besoin de l'engagement et de l'implication citoyenne des milliers de membres des associations, actives dans tous les domaines de nos vies communales.

**Continuez à être les sentinelles de notre forêt.** Notre exceptionnelle forêt, en passe de devenir Forêt d'Exception, a besoin de l'attention active de chacun d'entre nous et des actions bienveillantes des amoureux de la Nature et de l'Environnement... dont vous êtes un exemple vivant !

Vous pouvez compter sur notre écoute et notre soutien fidèle.

Bonne et heureuse année à tous.

Amicalement et fidèlement  
Arielle François